

Relevé de décisions du conseil municipal

Séance du 11 février 2016

Etaient présents : Y. Billod-Laillet, J. Breuil, P. Cart-Lamy, G. Cellier, F. D'Amato, A. Dauguy, C. Dauphin, S. Galimard, E. Gardier-Jacquot, JC Goy, J. Henry-Leloup, F. Lopez, F. Mercet, S. Faivre (arrivée à 21h10)

Etaient absents excusés :

Secrétaire de séance : P. Cart-Lamy

J. Breuil accueille les nouveaux élus, candidats suivants de la liste « ensemble pour Quingey » qui intègre le conseil municipal, A. Danguy, et C. Dauphin et leur souhaite la bienvenue, G. Jacob n'a pas souhaité rejoindre le conseil municipal, s'étant engagée dans des projets professionnels

➤ Approbation compte rendu conseil municipal

Demande du maire d'ajouter sur la question concernant le point du calendrier d'entretien du cimetière : l'entretien de l'entourage des tombes doit être fait par le concessionnaire. Seules les parties communes, allées... sont à la charge de la collectivité (SIPQ)

Le compte rendu du conseil municipal du 13 janvier 2016 ainsi modifié est soumis à l'approbation des conseillers municipaux, le compte rendu est adopté avec 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

➤ Election d'un nouvel adjoint et changement de rang des adjoints

Election nouvel adjoint :

Le maire propose d'élire un nouvel adjoint,

Il propose la candidature de Gaëlle CELLIER, demande si il y a d'autres candidatures, aucune autre candidature ne se manifeste, donc il est procédé au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

A déduire : 2 bulletins blancs

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

A obtenu :

Gaëlle CELLIER 11 voix pour

Gaëlle CELLIER, a été proclamée adjointe au maire, à l'unanimité des suffrages exprimés.

Changement de rang et délégation des adjoints

Suite à la démission du 2ème adjoint JC Goy et à l'élection d'un 3ème adjoint, il convient de revoir le rang des adjoints.

Par conséquent sont nommés, à la majorité :

1er adjoint : Jacqueline Henry-Leloup déléguée à la culture et la solidarité ;

2ème adjoint : Pascal Cart-Lamy délégué aux travaux et à l'environnement (précédemment délégué aux travaux dans les bâtiments communaux et à l'environnement) ;

3ème adjoint : Gaëlle CELLIER déléguée à la jeunesse

Le maire donne délégation à C. Dauphin, avec son accord, du suivi du camping et animation de la commission tourisme (fonction occupée lors du précédent mandat)

➤ Indemnité maire et adjoints :

Maire :

La loi 2015-366 du 31 mars 2015 fixe de nouvelles mesures sur l'indemnisation des élus, applicables à compter du 1^{er} janvier 2016, notamment l'automatisme des indemnités des maires. Les maires bénéficient donc à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème prévu à l'article L.2123-23 du CGCT soit pour la commune de Quingey de 1 000 à 3 499 habitants 43 % de l'indice 1015 soit une indemnité brute mensuelle de 1 634.63 €.

Le décret n°2015-297 du 16 mars 2015 reconduit un taux de majoration à 15 % pour les communes chefs-lieux en le maintenant pour les communes anciennement chefs-lieux de canton.

Suite à ces mesures l'indemnité brute du maire pourrait être de 1 634.63 € + 245.19 € (15 %) soit 1 879.82 €.

Le maire ne souhaitant pas bénéficier de l'indemnité maximum ainsi que de la majoration (comme précédemment), une délibération est nécessaire.

Il souhaite conserver son indemnité à un taux inférieur tel que défini lors de la réunion du conseil municipal du 28 mars 2014 soit un taux de 40.1 % de l'indice 1015 soit 1 524.38 € brut.

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal après en avoir délibéré, avec 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, décide de fixer l'indemnité du Maire à 40.1 % de l'indice brut 1015 soit 1 524.38 € brut
1 220.27 € net.

Adjoints :

Le conseil municipal, avec 11 voix pour, 2 abstentions, décide de fixer le montant des indemnités de fonction des adjoints, dans la limite de l'enveloppe définie par délibération n° 28-03-2014-004, à compter du 1^{er} février 2016, comme suit :

L'indemnité brute maximum pour les adjoints prévue par les textes est de 627.24 €.

Le choix est fait aussi de moduler celle-ci.

1^{er} adjoint : 15.17 % de l'indice brut 1015 soit 576.68 € brut, 514.86 € net

2^{ème} adjoint : 13.94 % de l'indice brut 1015 soit 529.92 € brut, 427.33 € net

3^{ème} adjoint : 9.47 % de l'indice brut 1015 soit 359.99 € brut, 321.40 € net

➤ Election délégué SIPQ

Conformément aux articles L 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégués sont élus au scrutin à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats pour le poste de délégué titulaire au syndicat Intercommunal du Pays de Quingey.

Sont candidates : Gaëlle CELLIER, Florence d'Amato

Le dépouillement de vote donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 13

Ont obtenu :

- Gaëlle CELLIER 9 voix pour
- Florence D'AMATO 4 voix pour

Est élue déléguée titulaire du syndicat Intercommunal du Pays de Quingey, à la majorité absolue : Gaëlle CELLIER

➤ Nouvelle organisation des délégations et commissions

Commission CCAS

Titulaires

Jacqueline HENRY-LELOUP (délégation du Maire)

Gaëlle CELLIER

Elisabeth GARDIER-JACQUOT

Sabrine GALIMARD

Extérieurs

Chantal VIAL

Chantal GILLE-URVOY

Régine RENAUD

Véronique CART-LAMY

Monique GOY

Office Culturel (Délégués de la commune)

Jacqueline HENRY-LELOUP

Fernand LOPEZ

Gaëlle CELLIER

Christian DAUPHIN

Sabrine GALIMARD

Sarah FAIVRE

Commission Travaux

Pascal CART-LAMY
Jean-Claude GOY
Yves BILLOD – LAILLET
Frédéric MERCET
Alain DANGUY
Fernand LOPEZ

Commission Tourisme

Christian DAUPHIN
Jean-Claude GOY
Fernand LOPEZ
Yves BILLOD – LAILLET
Sarah FAIVRE
Sabrine GALIMARD

Partie Environnement (Forêt, Moini)

(Membres invités par la commission Travaux en fonction des sujets traités)

Pascal CART-LAMY
Fernand LOPEZ
Sabrine GALIMARD
Elisabeth GARDIER-JACQUOT
Florence D'AMATO

Commission Ouverture des Plis (Membres désignés par élections)

Jacques BREUIL, président
Jean-Claude GOY
Pascal CART-LAMY
Frédéric MERCET

Suppléants

Yves BILLOD – LAILLET
Florence D'AMATO

Commission Jeunesse

Gaëlle CELLIER
Fernand LOPEZ
Florence D'AMATO
Parents d'élèves à définir

Commission Commerce,

Jacques BREUIL
Christian DAUPHIN
Frédéric MERCET
Sarah FAIVRE
Florence D'AMATO

Groupe de travail city parc...

Commission jeunesse et commission travaux

Groupe de travail PLU

Sabrine GALIMARD
Florence D'AMATO
Jean-Claude GOY
Fernand LOPEZ
Frédéric MERCET

SIPQ (membres désignés par élections)

Titulaires

Fernand LOPEZ, Président
Sarah FAIVRE
Jacqueline HENRY-LELOUP
Pascal CART-LAMY
Gaëlle CELLIER

Suppléants

Yves BILLOD-LAILLET
Jean-Claude GOY
Jacques BREUIL
Florence d'AMATO

Conseil d'Administration MAS

Jacques BREUIL, Président
Jacqueline HENRY-LELOUP, représentante

Délégués Collectivité Territoriale

Christian DAUPHIN
Chantal VIAL
Jean-François COURVOISIER

Petite Cité Comtoise de Caractère

Chantal GILLE-URVOY

CA CDR

Jacques BREUIL, président du Conseil de Surveillance

Représentants Collège

Jacques BREUIL

Florence D'AMATO (suppléante)

Commission Vie Sociale et Familiale de la Maison de Retraite et de la MAS

Jacqueline HENRY-LELOUP (délégation du Maire)

Délégués CCCQ (élus en même temps que le scrutin municipal)

Jacques BREUIL

Sarah FAIVRE

Sabrina GALIMARD

Jacqueline HENRY-LELOUP (remplaçante en cas de démission)

➤ Compte administratif et de gestion 2015

Présentation par le maire du fonctionnement et par P. Cart-Lamy de l'investissement

- Commune

Fonctionnement

Dépenses	CA 2014	BP + DM 2015	CA 2015
Charges à caractère général	194 903	183 215	183 085
Charges de personnel	185 909	195 010	193 449
Autres charges gestion courante (dont participation SIPQ 306 912 €)	376 626	469 400	466 409
Intérêt emprunt	19 138	16 830	15 761
Fonds national de garantie	113 444	113 444	113 079
TOTAL Dépenses	889 109	979 550	973 415
Recettes	CA 2014	BP + DM 2015	CA 2015
Produits des services	70 626	35 900	28 547
Impôts et taxes	672 045	686 946	686 402
Dotations, participations (Etat, CAF)	278 758	262 710	246 181
Produits de gestion courante	160 024	159 500	172 803
TOTAL Recettes	1 195 097	1 152 024	1 143 904
Résultat de clôture de l'exercice			170 488

Investissement

Dépenses	CA 2014	BP+DM 2015	CA 2015	RAR
Travaux constructions bâtiments communaux	291 806	769 830	733 076	30 000
Travaux voirie	267 559	79 191	53 778	25 000
TOTAL Dépenses	742 181	1 538 610	1 304 600	64 000
Recettes subventions et FCTVA	1 149 347	1 621 363	1 317 176	35 500
Résultat clôture de l'exercice			12 576	

Résultat de fonctionnement : 258 014.94 €

Résultat d'investissement : - 147 002.54 €

Reste à réaliser dépenses : 64 000 €

Reste à réaliser recettes : 35 500 €

Résultat de clôture invest : - 175 502.40 €

Résultat de clôture exercice 2015 : 82 512.40 €

- Camping
Fonctionnement

Dépenses	CA 2014	BP + DM 2015	CA 2015
Charges à caractère général	18 928	26 000	23 580
Charges de personnel	22 611	24 500	24 486
TOTAL Dépenses	41 731	50 700	48 559
Recettes	CA 2014	BP + DM 2015	CA 2015
Produits des services (locations emplacements)	62 595	62 000	57 386
TOTAL Recettes	66 694	65 000	61 730
Résultat de clôture de l'exercice	24 963		13 171

Investissement

	CA 2014	BP + DM 2015	CA 2015
Dépenses (travaux amélioration)	2 741	51 000	33 402
Recettes	7 633	7 000	5 390
Résultat de clôture investissement			- 20 487

Résultat de fonctionnement : 30 309.54 €
 Résultat d'investissement : - 28 312.00 €
Résultat de clôture exercice 2015 : 1 997.54 €

- Eau
Fonctionnement

	CA 2014	BP + DM 2015	CA 2015
Dépenses			
Charges à caractère général	9 557	13 000	7 121
Autres (dont SIPQ station épuration)	108 279	136 212	131 211
TOTAL Dépenses	146 665	184 008	173 128
Recettes			
Produits des services	115 435	114 000	138 270
TOTAL Recettes	130 419	128 771	151 040
Résultat de clôture de l'exercice	- 16 246		-22 087

Investissement

	CA 2014	BP + DM 2015	CA 2015
Dépenses Travaux	27 074	150 000	0
Recettes FCTVA	11 485	4 200	4 267
Résultat de clôture de l'exercice	16 984	108 996	39 063

Résultat de fonctionnement : 136 499.07 €
 Résultat d'investissement : 80 206.48 €
Résultat de clôture de l'exercice 2015 : 216 705.55 €

- CCAS

Résultat de fonctionnement : 2 556.32 €
 Résultat d'investissement : 1 932.04 €
Résultat de clôture exercice 2015 : 4 488.36 €

Après en avoir délibéré et comme la loi le préconise, le Maire ayant quitté la salle, le Président de séance soumet le compte administratif à l'approbation du conseil.

Le compte administratif 2015 est adopté par 11 voix pour, 1 abstention, 1 contre

➤ Dépenses investissements engagées avant budget

Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune doit engager les dépenses suivantes avant le vote du budget primitif 2016 de la commune comme suit :

- achat taille haie, poste à souder, coupe branches...soit environ 1 600 €
- Travaux réfection voirie : 8 500 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, autorise le Maire, à engager, liquider et mandater ces dépenses sur le compte 2158 pour un montant de 1 600 € et sur le compte 2315 pour un montant de 8 500 € en plus des restes à réaliser

➤ Stationnement grande rue

Décision suite aux différentes remarques pendant la durée du test

Le maire rappelle les modifications effectuées depuis le début de l'essai, la plainte d'un riverain ne pouvant sortir en toute sécurité de son garage, l'information récente de Mme Galimard concernant l'accès au porche par les locataires d'un bâtiment situé à côté de la fleuriste, problème d'accessibilité de la rue de l'école, et information d'une pétition effectuée par les commerçants, soit plus de 100 signatures pour maintenir les places de stationnements.

Suite à un tour de table, 3 propositions sont proposées par le maire pour un vote, soit :

- 1- Places de parking de l'autre côté de la grande rue en gardant une seule voie de circulation
- 2- Reprendre le stationnement à cheval sur le trottoir depuis le porche vers Aviva jusqu'à la fleuriste avec bornes pour protéger le passage des piétons, remettre les 2 places face la bonne cave et supprimer l'écluse
- 3- Revenir à la situation initiale

Vote : 3 pour la solution 1, 5 pour la solution 2, 5 pour la solution 3 et 1 abstention

2^{ème} vote entre les solutions 2 et 3 : 8 pour la solution 2 et 5 pour la solution 3, la solution 2 est donc validée.

➤ Informations du maire et des adjoints

Suite au retard dans le travail d'un agent recenseur pour cause de maladie (Mr Quijano), Mme Gille-Urvoy (coordonnatrice) a dû redonner une trentaine de fiche d'enquête à Mme Cart-Lamy, il convient donc de revoir les indemnités de ces agents.

Cette proposition de révision des indemnités est adoptée par 9 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre, Mr Cart-Lamy ne prenant pas part au vote.

➤ Questions diverses

De Sarah FAIVRE :

- Abribus Maridelle : S. Faivre demande que le côté latéral de l'abri bus soit réparé.
Le maire précise que depuis 2 ans le panneau sur le côté n'est plus en place car vandalisé à 2 reprises il n'a pas été remplacé afin de ne pas rendre l'abri bus étanche aux regards extérieurs par ailleurs il est rappelé que poubelle et bancs avaient été cassés à plusieurs reprises. La commission se penchera sur cette demande.
- Communication sur Sportd'ik, maison services aux publics, RAM S. Faivre demande que le logo de la communauté de communes figure sur les documents publiés par la commune quand ceux-ci traitent de ces points, et demande un rectificatif car financés en partie par la CCCQ.
- Desserte pour le collège : l'ancienne présidente de la communauté de commune s'était engagée auprès du conseil départemental pour le financement par la CCCQ, Mme Faivre

n'ayant pas de délibération de la communauté de communes en ce sens demande si la commune de Quingey pourrait y participer financièrement.

Le maire précise que le conseil départemental avait organisé en 2013 plusieurs réunions préparatoires à la reconstruction du collège afin que notamment la CCCQ et la commune de Quingey s'engage sur un certain nombre de points. Les comptes rendus de ces réunions ont été validés par les uns et les autres.

La commune de son côté cède gratuitement des parcelles à bâtir au conseil départemental pour l'extension du collège et des maisons de fonction, l'extension du réseau d'assainissement et le prêt de l'espace culturel communal au collège

De Florence D'Amato et Sabine Galimard :

- Ou en sont les travaux de sécurisation du carrefour de la médiathèque ? Ces travaux seront proposés au budget 2016 comme annoncé lors des réunions du CM précédente.
- Que peut nous dire le maire à propos de l'insécurité grandissante à Quingey ? (cambriolages multiples, agressions, vandalisme...) : le maire présente les statistiques communiquées par la gendarmerie

Lors du conseil municipal du 31 mars le commandant de brigade interviendra pour commenter ces statistiques.

De son côté la commune a mis en place avec le principal du collège un groupe de prévention jeunesse qui se réunit plusieurs fois par an, pour suivre les problèmes concernant les adolescents en présence de la gendarmerie.

Proposition du maire pour l'installation de caméras sur les sites sensibles (atteinte à la tranquillité publique)

- Pourquoi n'est-il pas possible de réserver des places à l'espace culturel via la médiathèque ?

Mr Lopez président du SIPQ et Mme Henry Leloup présidente de l'office culturel apporte les éléments de réponses à la question posée.

Le maire souhaite une concertation entre les 2 structures, l'ensemble contribuant au développement de la culture à Quingey et au-delà.

- P. Cart-Lamy adjoint aux travaux, présente la proposition du cabinet CEJ pour la maîtrise d'œuvre du city parc, le conseil municipal souhaite avoir d'autres propositions de maîtrise d'œuvre
- Contrat panneau médiathèque, accord du conseil municipal du contrat concernant le panneau de la médiathèque avec une participation ultérieure du SIPQ.
Les informations seront celles concernant la médiathèque, l'espace culturel et l'école.

La séance est levée à 1 h 15 du matin.

L'intégralité du compte rendu est consultable sur le site internet de la commune et sur le panneau d'affichage de la mairie.